



Pour une prévention des conduites addictives

Référentiel à destination des intervenants dans et hors milieu scolaire



Février 2016

Remerciements

Ce document a été conçu par Mathilde Kervarrec, Marion Boucher, Rose Fonteneau et Cécile Chambon de l'Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé de Haute-Normandie.

Sa réalisation a été rendue possible grâce aux financements de l'Agence Régionale de Santé de Haute-Normandie et de la MILDECA.

Nous tenons à remercier les personnes suivantes pour leurs contributions :

Pour la co-conception :

- RAULT Nathalie (responsable du service « prévention-formation » de l'association La Boussole à Rouen)

Pour leurs relectures, corrections, ajouts et validations :

- AVEAUX Cathie (Nautilia, association Oppelia, Le Havre)
- CORNILLE Stéphanie (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie de Haute-Normandie, ANPAA)
- DECHAMPS François (Œuvre Normande des Mères, ONM, Dieppe)
- ROUCOU Julie (Association La Passerelle, Elbeuf)
- MASSE Aude (Association La Boussole, Rouen)
- POUPON Forence (Nautilia, association Oppelia, Le Havre)
- SYLVA Eleonord (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie de Haute-Normandie, ANPAA)

Avertissement aux lecteurs

Ce guide a pour objectif d'accompagner chaque professionnel pour l'aider à construire une intervention/ un programme d'actions en suivant une démarche méthodologique et en respectant des lignes directrices en termes de contenus d'intervention.

Cependant, ce document n'est pas exhaustif et doit donc être adapté à chaque public, à chaque territoire, et aux besoins repérés par chacun.

Ce guide est une synthèse de plusieurs guides ressources nationaux et internationaux (cf « Ressources » p.40). Pour aller plus loin, nous vous invitons à vous référer à ces guides ayant servi de base à nos travaux et à prendre contact avec les acteurs ressources de la région.

Sommaire

1. Repères sur la prévention des conduites addictives	4
Pourquoi des standards en prévention des conduites addictives ?	6
Situer la prévention des conduites addictives	7
Une nouvelle approche de la santé	7
La place des conduites addictives dans notre société actuelle	7
Les comportements d'usage	8
Dans quels objectifs fait-on de la prévention des conduites addictives ?	9
Les compétences psychosociales	10
Principes d'action	11
Selon quels principes agir ?	11
Intégrer une démarche méthodologique de qualité	11
Utilisation du référentiel	14
2. Contenus d'intervention	16
3 – 5 ANS	18
6 - 8 ANS	22
9 - 11 ANS	24
12 – 14 ANS	28
15 – 17 ANS	32
3. Ressources	36
Les concepts clés	38
Les réglementations	39
Les guides ressources	40
Les acteurs ressources	42
4. Annexes	46
Annexe 1 – Construction d'un projet	47
Annexe 2 – Critères de qualité essentiels des outils d'intervention	50
Annexe 3 – Focus sur la prévention des conduites addictives en milieu scolaire	52

1. Repères sur la prévention des conduites addictives

Pourquoi des standards en prévention des conduites addictives ?

Ce référentiel aspire à répondre au besoin de lignes directrices en matière de prévention des conduites addictives. Il propose des standards à suivre afin d'apporter des contenus adaptés à l'âge et au niveau de maturité de l'enfant et de l'adolescent, en tenant compte de son degré de développement psycho-social.

On entend par « standards » ce que les enfants devraient savoir et comprendre en fonction de leur âge. Ceux-ci concrétisent les informations, les attitudes et les compétences nécessaires pour développer des comportements positifs pour leur santé. L'utilisation de ces standards permettra d'avoir une cohérence des apports de prévention des conduites addictives délivrés tout au long de l'enfance et de l'adolescence.

Le référentiel peut être utilisé dans le cadre de la conception d'un projet partenarial à l'échelle d'un territoire et/ou d'un projet de santé d'un Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté inter-établissement (CESCIE) ou inter-degré (CESCID). Son objectif est d'assurer un continuum dans les actions et interventions de promotion de la santé mises en œuvre de l'école au lycée et dans tous les espaces fréquentés par les enfants et les adolescents (les maisons de quartier, les associations, les centres de loisirs, etc.).

De ce fait, ce référentiel s'adresse en priorité aux professionnels membres des CESC exerçant en milieu scolaire (enseignants, personnels sociaux et de santé, personnels d'éducation) et hors milieu scolaire (professionnels de jeunesse, de la santé, du social, associatifs).

Afin d'harmoniser les discours, il propose une base de réflexion commune ainsi que des repères théoriques (définitions, principes, objectifs...) et pratiques (objectifs, thèmes prioritaires ...) pour guider et orienter les professionnels dans la mise en place d'un programme d'actions.

Il accompagne notamment le « Guide des CESC inter-degré et CESC inter-établissement » produit par l'Agence Régionale de Santé Haute-Normandie, l'Académie de Rouen et la MILDECA.

Situer la prévention des conduites addictives

Une nouvelle approche de la santé

La charte d'Ottawa, issue de la première conférence internationale sur la promotion de la santé en 1986, représente la référence en matière de promotion de la santé et en est, de fait, le texte fondateur. Cette charte a pour but de réaliser l'objectif de la « santé pour tous ». Cette charte présente les conditions favorables à la santé en termes de logement, d'éducation, de ressources financières, de justice, d'équité etc.

Depuis la charte d'Ottawa, entre autre, la santé ne s'entend plus seulement sous l'angle médical, ne faisant plus des médecins les seuls interlocuteurs pertinents pour aborder cette thématique. En effet, les professionnels de la prévention, du social et de l'éducation sont considérés comme des personnes ressources qui participent individuellement et collectivement et selon leur niveau d'implication à favoriser auprès des populations le développement de comportements favorables à la santé.

La place des conduites addictives dans notre société actuelle

Nous vivons aujourd'hui dans une société addictogène. « *L'influence du nouvel environnement sociétal et de l'affaiblissement des cadres traditionnels du contrôle de soi : le cadre culturel et le cadre éducatif, laissant les comportements sans protection face à l'hégémonie de la sphère marchande et à l'omniprésence d'une culture de la consommation où le marketing fait loi. A cela s'ajoutent 4 mutations qui fonctionnent comme autant de banalisation des effets de l'expérience addictive. **Mutation du vivre ensemble et du contrôle de soi**, de la parentalité, de la transmission qui fabriquent un individu « de moins en moins armé pour résister aux sollicitations externes et impulsions internes »¹. **Accélération généralisée et maximalisation d'effets** renouvelables à l'infini, banalisant le « tout, tout de suite » [...]. **Transformation de l'amélioration de soi par l'exercice des compétences humaines**² [...]. **Crise économique excluant des populations** plongées dans le même bain culturel et les mêmes envies, des moyens de les satisfaire, ouvrant à des économies de substitution, tel un trafic professionnalisé³, ou des jeux d'argent fonctionnant comme un crédit revolving chez les plus vulnérables. »⁴*

¹ Lipovetsky G., Jean S, *La culture monde, réponse à une société désorientée*, Ed. Odile Jacob, 2008

² Nouvel P, *Histoire des amphétamines*, Ed. PUF, Paris, 2008

³ Kokoreff M., *La drogue est-elle un problème ? Usages, trafics et politiques publiques*, Ed. Payot, Paris, 2010

⁴ Discours d'ouverture de Jean-Pierre Couteron, 3èmes journées nationales de la Fédération Addiction à Besançon, « *Aller vers – Prévention, Soins, Réduction des Risques : les nouvelles alliances* », Juin 2013

Les comportements d'usage

Il est important de ne pas s'arrêter à l'affirmation de la simple consommation de produits psychoactifs. En effet, il convient de mettre en avant les différents niveaux de consommation de l'usager que le rapport Parquet a mis en évidence, repris dans ces définitions par l'American Psychiatric Association (APA)⁵ :

- **L'usage** : consommation n'entraînant pas forcément de dommages immédiats pour le consommateur ou pour autrui mais comportant cependant des risques dans certaines situations (grossesse, conduite de véhicule/machine, association avec l'alcool, d'autres substances psychoactives ou certains médicaments ...) ou chez des personnes physiquement ou psychologiquement vulnérables.
- **L'usage nocif (ou abus)** : mode de consommation inadéquat d'une substance conduisant à une altération du fonctionnement ou à une souffrance cliniquement significative, caractérisé par la présence d'au moins une des quatre manifestations suivantes au cours d'une période de douze mois à savoir, l'utilisation répétée d'une substance conduisant à l'incapacité de remplir des obligations majeures, l'utilisation répétée malgré une situation de danger identifiée, l'utilisation entraînant des problèmes judiciaires, l'utilisation de la substance malgré des problèmes interpersonnels ou sociaux.
- **La dépendance** : mode de consommation inapproprié d'une substance, entraînant une détresse ou un dysfonctionnement cliniquement significatif, caractérisé par la présence d'au moins trois des sept manifestations suivantes au cours d'une période de douze mois, qui sont : une plus forte tolérance à la substance, l'apparition de symptômes de sevrage, une consommation supérieure à la normale, un désir persistant de consommer et des efforts infructueux de réduire ou contrôler la consommation, un temps considérable consacré à la recherche et à la consommation du produit, un abandon/réduction des activités et enfin, la poursuite de l'utilisation malgré la connaissance d'un problème physique et/ou psychologique lié à la consommation de la substance.

Cette classification de l'utilisation de substances psychoactives a évolué. Depuis 2013, vous pouvez également vous appuyer sur la nouvelle catégorisation d'usages du DSM-5 à savoir :

- L'usage concernant les risques dans certaines situations ou chez des personnes vulnérables
- Les « troubles liés à l'usage » incluant le « trouble léger », le « trouble modéré » et le « trouble sévère »

⁵ INPES, Drogues et conduites addictives, Décembre 2014

Dans quels objectifs fait-on de la prévention des conduites addictives ?

Les objectifs poursuivis à travers cette prévention sont de :

- Éviter, retarder et/ou réduire les premières consommations et/ou les comportements à risques
- Contribuer à un climat social tolérant, ouvert et respectueux
- Mettre à distance les stéréotypes et les pressions sociales poussant à la consommation
- Renforcer les compétences des individus à faire des choix informés et responsables envers soi-même et les autres
- Contribuer à l'articulation entre la prévention et le soin en y intégrant la réduction des risques
- Donner une information sur les ressources d'aide et de soutien dans et à l'extérieur de l'établissement
- Amener une réflexion sur la santé et le bien-être des jeunes, notamment dans le domaine des addictions
- Apporter des informations scientifiquement validées et adaptées à l'âge et au contexte

Les compétences psychosociales

Au regard des objectifs de la prévention des conduites addictives, le renforcement des compétences psychosociales représente un enjeu important.

Les **compétences psychosociales (CPS)** sont « *la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adaptant un comportement approprié et positif, à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement* »⁶.

Compétences psychosociales	Compétences psychosociales en lien avec la prévention des conduites addictives
Savoir résoudre les problèmes Savoir prendre des décisions	Savoir identifier une difficulté Prendre le temps d'étudier les différents paramètres d'une situation Prendre conscience des réactions physiques et émotionnelles que cette situation suscite Envisager des solutions
Avoir une pensée critique Avoir une pensée créatrice	Aider l'enfant à penser par soi-même Prendre conscience des idées fausses et des idées reçues qui peuvent circuler au sujet des consommations de produits Se construire une opinion en prenant en compte les éléments analysés
Savoir communiquer efficacement Etre habile dans les relations interpersonnelles	Savoir exprimer ses désirs, ses craintes et ses questionnements Avoir la capacité d'exprimer ses émotions face à une situation que l'enfant peut rencontrer Etre capable de développer des qualités relationnelles avec ses pairs ou des adultes de son entourage
Avoir conscience de soi Avoir de l'empathie pour les autres	Apprendre à se connaître Avoir conscience de son caractère, de ses faiblesses et de ses désirs pour faire face aux situations rencontrées Etre capable de négocier un compromis, faire preuve de tolérance et d'empathie Découvrir le goût de la persévérance et l'assurance de savoir résister à certaines sollicitations
Savoir gérer son stress Savoir gérer ses émotions	Résister à la pression du groupe Savoir reconnaître ses sensations et avoir la capacité de les mettre à distance pour aider à garder son autonomie et son pouvoir de décision Avoir la possibilité de maintenir ses choix et trouver de l'aide si besoin

⁶ Organisation Mondiale de la Santé - Division de la santé mentale et de la prévention des toxicomanies - 1993

Principes d'action

Selon quels principes agir ?

La prévention des conduites addictives s'inscrit dans le cadre de la **promotion de la santé** dans une **approche globale**. Elle doit être comprise dans l'ensemble de ses composantes et non pas uniquement réduite aux consommations. Elle prend en compte une multitude d'aspects (dimensions physiques, psychologiques, sociales, économiques, politiques et culturelles). Il est indispensable de ne pas se focaliser uniquement sur les éventuels risques et leur prévention. Il est nécessaire d'avoir une **approche positive**, en abordant les addictions en termes de risques mais aussi en termes de « **bénéfices** ». L'approche retenue devrait permettre aux jeunes de faire des choix responsables concernant d'éventuelles consommations.

Les principes pour une prévention des conduites addictives **de qualité**.

Pour cela, elle se doit de :

- ✓ être **réaliste** et être en phase avec les réalités socioculturelles du public
- ✓ être adaptée à l'âge, au niveau de développement et aux capacités intellectuelles des enfants et des jeunes
- ✓ être **dans une approche pluridisciplinaire et intersectorielle en faisant intervenir différentes catégories de professionnels**
- ✓ être mise en place de manière **continue** dans le temps dans une logique de parcours éducatif en santé
- ✓ être fondée sur une approche citoyenne et respectueuse de la dignité humaine
- ✓ être fondée sur l'égalité des sexes, l'autodétermination et l'acceptation de la diversité
- ✓ soutenir les **ressources et les compétences** des individus
- ✓ être basée sur des **informations précises** et scientifiquement étayées
- ✓ respecter la sphère privée des enfants et des jeunes et instaurer un **climat de confiance mutuelle**

Intégrer une démarche méthodologique de qualité

Les prérequis de l'intervention

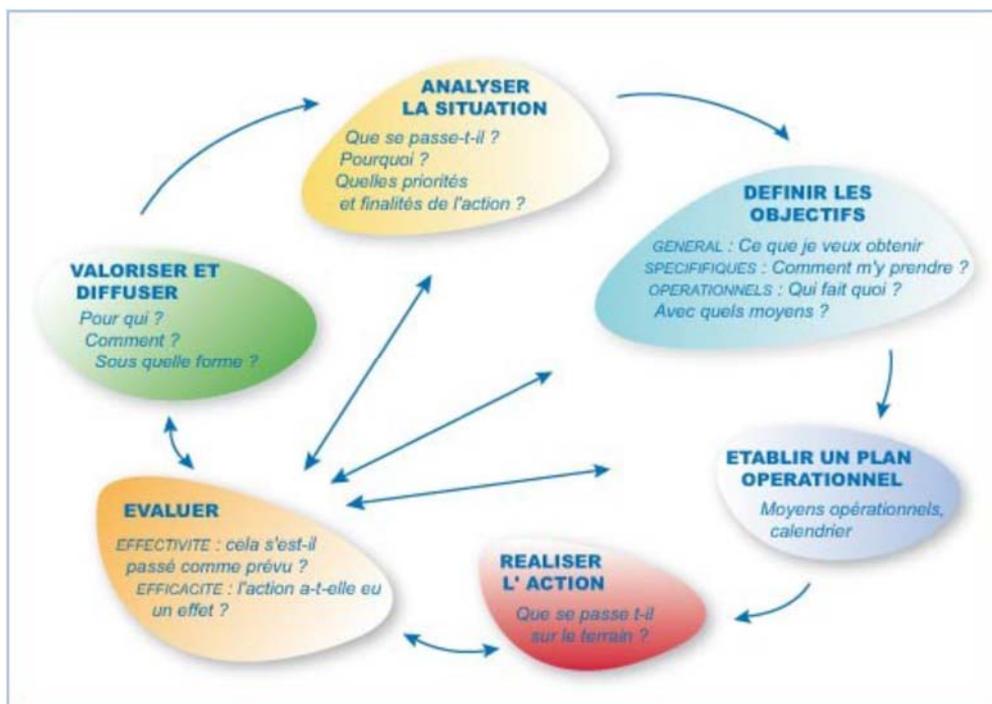
Les interventions ne doivent pas non plus être effectuées au hasard, elles doivent répondre à certaines règles. Il est nécessaire de privilégier des petits groupes et de s'assurer de la disponibilité du public. Il faudra s'assurer que le lieu et le moment choisi pour intervenir sont propices au bon fonctionnement de l'intervention.

De plus, il est fondamental, pendant l'intervention, de se placer dans une attitude de bienveillance, non-jugement, non-stigmatisation et de confiance. Enfin, au début de l'intervention il sera important que l'intervenant se présente, donne le contexte de l'intervention, les règles de vie et de fonctionnement du groupe, les objectifs et pour finir le déroulé de l'action.

Démarche méthodologique⁷

Un projet de prévention et de promotion de la santé n'est pas une simple juxtaposition d'actions. Pour mener à bien un projet, c'est-à-dire, mettre en place des actions pertinentes et adaptées aux besoins et aux demandes des publics, et faire connaître le projet et les actions mises en place, il est indispensable de procéder méthodiquement en suivant certaines étapes.

Le schéma ci-dessous reprend succinctement les différentes phases à suivre pour favoriser la réussite du projet.



Qui peut agir ?

Les **parents** participent à la prévention des conduites addictives. Même si ce n'est pas de manière explicite et consciente, ils sont pour leurs enfants des exemples concrets du fonctionnement des relations interpersonnelles. Cet apprentissage informel et naturel peut et doit être complété par un enseignement et un apprentissage proactif.

Les **professionnels** (enseignants, médecins, infirmières, animateurs, éducateurs sociaux, psychologues, etc.), spécialisés ou non en matière de conduites addictives, sont eux aussi des sources d'apprentissages et servent parfois de modèles aux jeunes. Leur rôle est d'apporter des éléments de connaissances et de réflexion sur les addictions pour leur permettre de développer des attitudes et des compétences adéquates.

Les interventions de prévention des conduites addictives doivent s'appuyer sur une **coopération entre les professionnels encadrant les jeunes et leurs partenaires** (ex : accueil de loisirs, maison des jeunes et de la culture, centre social, espace jeunes...) et être mises en place dans et en dehors de l'école.

En milieu scolaire, le cadre d'un **Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC)** est un cadre adéquat pour mettre en place un programme dans lequel s'inscrivent les interventions.

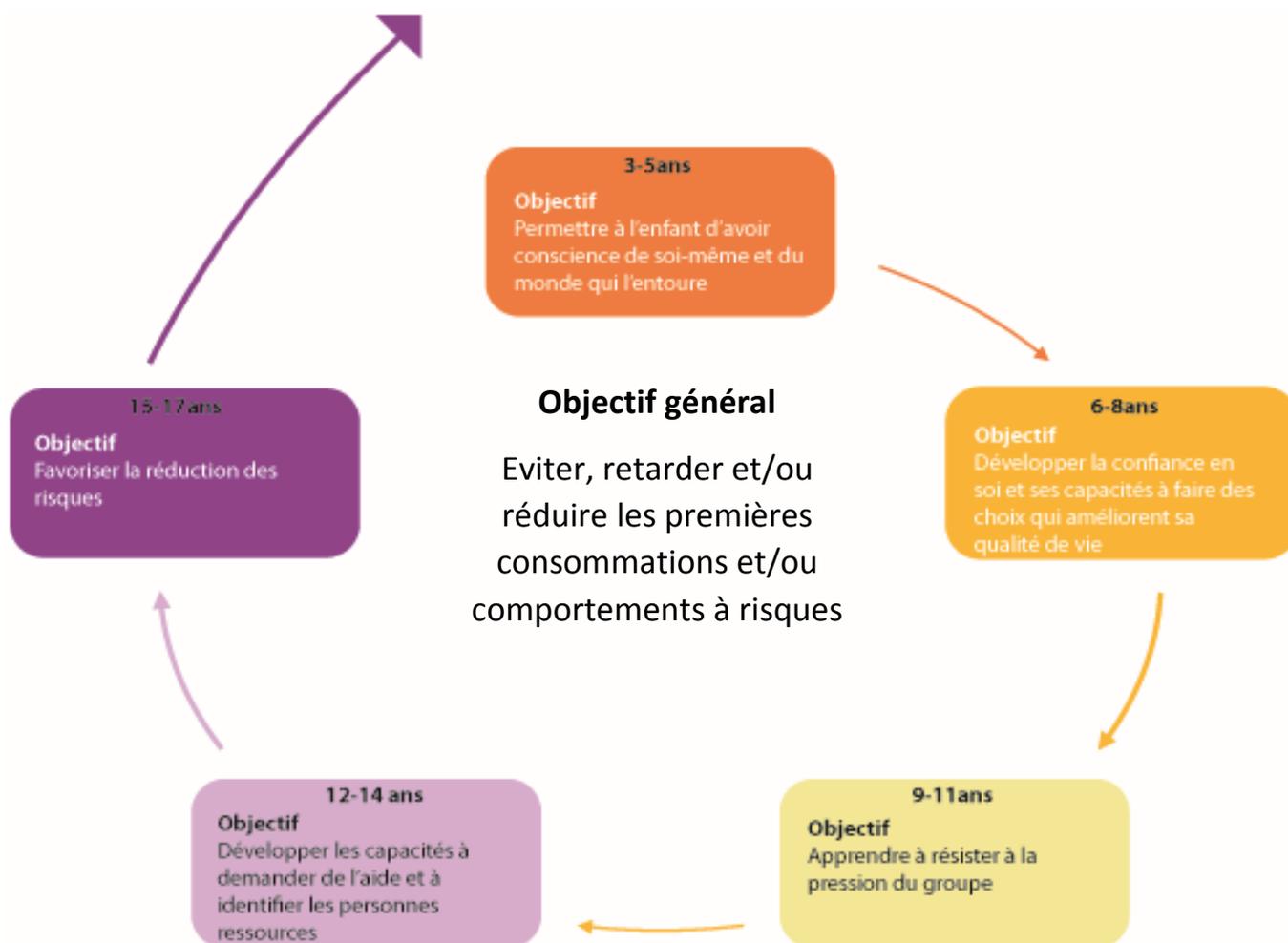
⁷ Cf Guide « CESC inter-dégré, CESC inter-établissement », ARS, 2015

Utilisation du référentiel

Les interventions peuvent être intégrées au programme scolaire ou plus largement faire partie d'une démarche de parcours de santé dont les objectifs sont travaillés en partenariat et de manière transversale.

En fonction de celle-ci, les contenus d'interventions qui suivent peuvent être utilisés :

- par priorité par âge, dans le cadre d'un **projet de classe**,
(Ex : la découverte du corps à 3 ans, la sécurité à 4 ans, les différences et le respect à 5 ans...)
- par tranche d'âge, dans le cadre du **projet d'établissement ou éducatif** d'un accueil de loisirs, une maison des jeunes et de la culture, un centre social, un espace jeunes...
(Ex : la connaissance du corps, les ressentis et les différences, les normes et les influences entre 6 et 8 ans...)
- par projet éducatif partenarial, dans le cadre d'un **Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté**



Rappel des correspondances d'âge et de niveau scolaire

Age minimum	Niveau scolaire	Cycles
3 ans 4 ans 5 ans	Petite section Moyenne section Grande section	Cycle 1
6 ans 7 ans 8 ans	CP CE1 CE2	Cycle 2
9 ans 10 ans 11 ans	CM1 CM2 6 ^{ème}	Cycle 3
12 ans 13 ans 14 ans	5 ^{ème} 4 ^{ème} 3 ^{ème}	Cycle 4
15 ans 16 ans 17 ans	2 ^{nde} 1 ^{ère} Terminale	Lycée

2. Contenus d'intervention

3 – 5 ANS

Points de vigilance

- Veiller à valoriser ce que disent les enfants
- Respecter les particularités et le rythme de chaque enfant
- Informer les familles des contenus d'interventions et des éventuelles actions
- Centrer les actions sur les compétences psychosociales

Le développement psychosocial de l'enfant de 3 à 5 ans

Entre 3 et 5 ans, les enfants prennent conscience d'eux-mêmes et de leur corps. Ils entrent dans le stade de la pré-socialisation et l'envie d'aller vers l'autre se développe. Toutefois, jusqu'à l'âge de 4 ans, les échanges sont en lien avec le matériel, limitant ainsi les interactions. A partir de 4 ans, les interactions se multiplient et les enfants commencent à « faire ensemble » dans un but commun. Ils apprennent davantage de règles de comportement en collectivité relatives aux normes sociales.

Objectif général

Permettre à l'enfant d'avoir conscience de lui-même et du monde qui l'entoure. Avoir de l'empathie et développer ses compétences psychosociales.

Thèmes prioritaires

Thème	Les émotions
Objectif spécifique	Favoriser la capacité à communiquer au sujet des émotions, des relations et permettre l'acquisition du langage nécessaire.
Contenus	→ La jalousie, la colère, l'agressivité, la déception → L'empathie → Le langage des sentiments → La différence entre amitié et amour
Compétences visées	Permettre à l'enfant de : <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Sentir et montrer de l'empathie<input type="checkbox"/> Exprimer et communiquer ses propres émotions, désirs et besoins<input type="checkbox"/> Gérer les déceptions<input type="checkbox"/> Nommer adéquatement ses propres émotions et sentiments
Attitudes visées	✓ Développer la compréhension de la diversité d'expression des émotions ✓ Valoriser ses sentiments, émotions

Thème	La découverte du corps
Objectif spécifique	Avoir des connaissances sur le corps humain, son développement et ses fonctions et en prendre conscience.
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> → L'hygiène corporelle → L'alimentation → Les rythmes de vie → L'activité physique → Les parties du corps → La croissance → Les différences physiques (fille/garçon)
Compétences visées	Permettre à l'enfant de : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Laver chaque partie de son corps <input type="checkbox"/> Nommer les parties de son corps et leurs fonctions <input type="checkbox"/> Comprendre les changements du corps <input type="checkbox"/> Reconnaître les différences physiques et les respecter <input type="checkbox"/> Identifier les cinq sens
Attitudes visées	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Avoir une image positive de son corps ✓ Développer une bonne estime de soi ✓ Respecter son corps

Thème	La sécurité
Objectif spécifique	Soutenir la capacité d'entretenir des rapports égaux et à développer des relations basées sur la compréhension et le respect mutuel des besoins et limites de chacun.
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> → La protection → Les droits corporels → La prévention des abus → Le refus
Compétences visées	Permettre à l'enfant de : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Apprendre à se protéger et à protéger les autres <input type="checkbox"/> Décider pour soi <input type="checkbox"/> Savoir demander de l'aide <input type="checkbox"/> Exprimer ses besoins ou ses désirs <input type="checkbox"/> Repérer un danger
Attitudes visées	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Avoir conscience de son propre corps ✓ Développer un instinct de protection

Thème	Les différences et le respect
Objectif spécifique	Favoriser la réflexion sur les normes et les valeurs dans la société et soutenir le développement d'un esprit critique.
Contenus	→ Les rôles et les règles sociales → Le genre → La culture
Compétences visées	Permettre à l'enfant de : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Découvrir les rôles sociaux <input type="checkbox"/> Respecter les règles sociales et se comporter de manière adaptée au contexte <input type="checkbox"/> Accepter l'égalité des droits <input type="checkbox"/> Comprendre les différents modes de vie et types de famille
Attitudes visées	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Etre ouvert d'esprit et respectueux d'autrui ✓ Etre tolérant et non-jugeant

Ressources pédagogiques :

Pour aider les professionnels à construire une intervention en prévention, une multitude d'outils pédagogiques sont disponibles. En raison d'un très large choix d'outils et d'une obsolescence parfois rapide de ces derniers, aucun outil ne sera évoqué dans ce guide.

Pour connaître les ressources disponibles en termes d'outils d'intervention, vous pouvez :

- Contacter un professionnel du réseau documentaire en éducation et promotion de la santé (coordonnées sur le site de l'Ireps HN (onglet documentation/ réseau documentaire : www.ireps-hn.org)
- vous rendre sur la base de données BIP BOP (<http://www.bib-bop.org>)

6 - 8 ANS

Points de vigilance
<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Veiller à valoriser ce que disent les enfants<input type="checkbox"/> Respecter les particularités et le rythme de chaque enfant<input type="checkbox"/> Informer les familles des contenus d'interventions et des éventuelles actions<input type="checkbox"/> Centrer les actions sur les compétences psychosociales

Le développement psychosocial de l'enfant de 6 à 8 ans

Entre 6 et 8 ans, les enfants entrent dans la période de socialité. Ils présentent des comportements socialisés tels que le respect de l'autre, la préoccupation d'autrui ... A cet âge, les enfants commencent à comprendre les intentions d'autrui. Il y a donc un passage de l'égoïsme à la capacité de se mettre à la place de l'autre. L'affection, la sécurité, la communication, l'identification au parent du même sexe, la prise de conscience de son corps et de la personne, la curiosité, la manipulation, etc. représentent les intérêts et préoccupations des enfants de cet âge. Ainsi se construit leur sociabilité.

Objectif général

Développer la confiance en soi et ses capacités à faire des choix qui améliorent sa qualité de vie.
Apprendre à résister à la pression du groupe.

Thèmes prioritaires

Thème	Sentiments et savoir-être
Objectif spécifique	Apprendre à gérer ses émotions, mettre en avant les règles de savoir-être, découvrir les contraintes de la vie collective et respecter les règles en vigueur
Contenus	<ul style="list-style-type: none">→ Les émotions et les sentiments→ Les règlements intérieurs→ Les règles de savoir-être et de savoir-vivre→ Le partage, la générosité, la solidarité ...→ Définitions de « l'égalité », « respect », « l'acceptation » et « tolérance »
Compétences visées	Permettre à l'enfant de : <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Exprimer ses sentiments<input type="checkbox"/> Identifier les émotions (ex : la jalousie, la colère, l'agressivité, la déception)<input type="checkbox"/> Exprimer ses propres émotions et les expérimenter<input type="checkbox"/> Communiquer ses besoins, ses désirs et ses goûts<input type="checkbox"/> Apprendre à vivre en collectivité
Attitudes visées	<ul style="list-style-type: none">✓ Concevoir l'expression de ses ressentis et de ses sentiments comme nécessaire et juste✓ Accepter les règles et les respecter

Thème	La connaissance du corps
Objectif spécifique	Avoir des connaissances sur le corps humain, son développement et ses fonctions, et en prendre conscience.
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> → L'hygiène corporelle et les parties du corps → Introduction des règles d'hygiène élémentaire → La perception de son corps et de celui de l'autre → La croissance
Compétences visées	Permettre à l'enfant de : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Examiner son propre corps et en prendre soin <input type="checkbox"/> Utiliser les mots justes pour nommer les parties de son corps et leurs fonctions <input type="checkbox"/> Avoir conscience de son corps et percevoir ses changements
Attitudes visées	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Développer une bonne estime de soi ✓ Avoir une image positive de son corps et de soi-même ✓ Respecter son corps

Thème	Comportements à risques (jeux dangereux, pratiques violentes)
Objectif spécifique	Apprendre à refuser la violence, à maîtriser les conflits, prendre conscience du danger de certaines pratiques, de certains jeux
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> → Définitions de « violence », « dangerosité », « conflits » → Les différentes sources d'influence (médias, pairs) → Questionnement autour de la notion de jeu et de ces dérivés
Compétences visées	Permettre à l'enfant de : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Distinguer une situation, une pratique dangereuse <input type="checkbox"/> Discuter des influences externes, apprendre à faire face à la pression des pairs <input type="checkbox"/> Discuter de ses expériences en lien avec les normes culturelles <input type="checkbox"/> Reconnaître les différences et composer avec elles
Attitudes visées	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Respecter les différents modes de vie, valeurs et normes ✓ Accepter l'égalité des droits

Ressources pédagogiques :

Pour aider les professionnels à construire une intervention en prévention, une multitude d'outils pédagogiques sont disponibles. En raison d'un très large choix d'outils et d'une obsolescence parfois rapide de ces derniers, aucun outil ne sera évoqué dans ce guide.

Pour connaître les ressources disponibles en termes d'outils d'intervention, vous pouvez :

- Contacter un professionnel du réseau documentaire en éducation et promotion de la santé (coordonnées sur le site de l'Ireps HN (onglet documentation/ réseau documentaire : www.ireps-hn.org)
- vous rendre sur la base de données BIP BOP (<http://www.bip-bop.org>)

9 - 11 ANS

Points de vigilance

- Même si des entrées en consommation peuvent être identifiées, le travail doit rester centré sur les Compétences Psychosociales sur cette tranche d'âge**
- Favoriser des petits groupes pour une expression plus libre des jeunes
- Informer les familles des contenus d'interventions et des éventuelles actions
- Respecter les particularités de chaque enfant
- Adapter l'intervention à l'âge des enfants, au contexte
- Garantir la sécurité affective et la protection de la vie privée des enfants en adoptant des méthodes d'animation adaptées (anonymat, généralisation des situations...)
- Adopter une attitude non jugeante, non stigmatisante

Le développement psychosocial de l'enfant entre 9 et 11 ans

Vers 10-11 ans, c'est le moment de la pré-puberté. Les enfants font face à des transformations psychologiques et physiques. Leurs perceptions et leurs émotions évoluent. Ils entrent à ce moment-là, dans une phase de plus grande socialisation avec l'apparition de règles plus complexes, de compétition. Un besoin de justice se développe. La curiosité est en éveil, c'est le début d'un développement plus sensible par rapport au sens social. Les parents n'étant plus leur seule référence, ils commencent à rechercher leur identité sociale, leur identité psychologique, leurs qualités personnelles et leur place dans le groupe et le monde.

Objectif général

Développer la confiance en soi et ses capacités à faire des choix qui améliorent sa qualité de vie.
Apprendre à résister à la pression du groupe.

Thèmes prioritaires

Thème	Les émotions
Objectif spécifique	Favoriser la capacité à communiquer au sujet des émotions et des relations, et permettre l'acquisition du langage nécessaire
Contenus	→ Les différentes émotions : la curiosité, l'insécurité, l'ambivalence, la honte, la crainte, la jalousie → Les différences individuelles par rapport au besoin de vie privée
Compétences visées	Permettre à l'enfant de : <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Exprimer et reconnaître différentes émotions chez soi et chez les autres<input type="checkbox"/> Exprimer ses besoins, désirs et limites<input type="checkbox"/> Respecter les besoins, désirs et limites d'autrui<input type="checkbox"/> Gérer les émotions
Attitudes visées	<ul style="list-style-type: none">✓ Comprendre ses émotions✓ Développer des valeurs personnelles✓ Respecter la vie privée des autres

Thème	Education à la responsabilisation
Objectif spécifique	Développer les compétences psychosociales et apprendre à demander de l'aide
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> → Information autour des questions de maltraitements, discriminations ... → Définition des concepts de préjugé, stigmatisation, intolérance, harcèlement, rejet, brimades → Développement du concept de « liberté de choix » → Les personnes ressources pour demander de l'aide
Compétences visées	<p>Permettre à l'enfant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Identifier une situation de maltraitance, de violence <input type="checkbox"/> Repérer les personnes en qui nous pouvons avoir confiance <input type="checkbox"/> Avoir la capacité de parler de situations de violences, maltraitance, discriminations auxquelles nous avons été témoin ou victime <input type="checkbox"/> Savoir nouer des contacts, développer des relations <input type="checkbox"/> Savoir faire ses propres choix
Attitudes visées	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Respecter les autres et se respecter soi-même ✓ Apprendre et savoir dire « non » ✓ Etre dans une relation égalitaire, saine, et libre

Thème	La santé, qu'est-ce que c'est ?
Objectif spécifique	Apporter une information et favoriser la réflexion autour du concept de « santé »
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> → Les différents aspects de la santé → Notion dynamique de la santé → Les besoins fondamentaux de chacun → Le caractère évolutif de la santé
Compétences visées	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Mettre en évidence les différents aspects de la santé <input type="checkbox"/> Prendre conscience que la santé est un processus qui évolue <input type="checkbox"/> Développer un argumentaire vis-à-vis des pressions extérieures <input type="checkbox"/> Savoir identifier les différentes sources d'influences (parents, pairs, médias, culture, religion, sexe, lois...) <input type="checkbox"/> Prendre conscience des effets de ces influences et en discuter
Attitudes visées	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Etre ouvert à l'opinion d'autrui ✓ Comprendre ses propres besoins ✓ Etre conscient des risques d'influence sur ses perceptions et jugements

Thème	Le fonctionnement du corps
Objectif spécifique	Avoir des connaissances sur le corps humain, son développement et le maintien en bonne santé
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> → Les conditions nécessaires au maintien en bonne santé de son corps → Les conséquences sur notre santé à court terme et à long terme de certains comportements → L'hygiène corporelle
Compétences visées	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Prendre conscience de la façon dont on peut faire souffrir son corps par certaines pratiques <input type="checkbox"/> Savoir quelles pratiques peuvent être dangereuses pour notre santé, les analyser <input type="checkbox"/> Prendre de la distance entre nos propres besoins et les besoins de notre corps
Attitudes visées	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Comprendre les besoins de notre corps et nos propres désirs ✓ Avoir une image positive de son corps et de soi-même

Ressources pédagogiques :

Pour aider les professionnels à construire une intervention en prévention, une multitude d'outils pédagogiques sont disponibles. En raison d'un très large choix d'outils et d'une obsolescence parfois rapide de ces derniers, aucun outil ne sera évoqué dans ce guide.

Pour connaître les ressources disponibles en termes d'outils d'intervention, vous pouvez :

- Contacter un professionnel du réseau documentaire en éducation et promotion de la santé (coordonnées sur le site de l'Ireps HN (onglet documentation/ réseau documentaire : www.ireps-hn.org)
- vous rendre sur la base de données BIP BOP (<http://www.bib-bop.org>)

12 – 14 ANS

Points de vigilance
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Si sur cette classe d'âge, les interventions sont centrées sur la prévention des addictions, il est important de poursuivre le renforcement des compétences psychosociales. <input type="checkbox"/> Favoriser des petits groupes pour une expression plus libre des jeunes <input type="checkbox"/> Favoriser des méthodes pédagogiques interactives <input type="checkbox"/> Garantir la sécurité affective et la protection de la vie privée des enfants en adoptant des méthodes d'animation adaptées (anonymat, généralisation des situations...) <input type="checkbox"/> Adopter une attitude non jugeante et non stigmatisante <input type="checkbox"/> Veiller à ne pas banaliser les consommations éventuelles <input type="checkbox"/> Mettre en place une dynamique de réseau

Le développement psychosocial de l'adolescent entre 12 et 14 ans

Entre 12 et 14 ans, c'est l'âge du groupe social ; le jeune a une vie sociale intense qui est toutefois, régit par des règles entraînant une possible exclusion s'il n'y a pas de respect de ces règles. Il entre également dans une phase d'opposition signifiant un effondrement de l'acquis social et moral de l'enfance. A cet âge, les filles comme les garçons connaissent un certain nombre de transformations psychologiques et physiques ce qui peut les inquiéter. Ils doivent s'habituer à leur «nouveau corps». Ils peuvent ressentir un certain mal-être. L'adolescent est dans un processus dans lequel des conduites à risque peuvent apparaître.

Objectif général

Retarder et/ou réduire les premières consommations et les conduites à risque. Favoriser la réduction des risques. Développer les capacités à demander de l'aide et à identifier les personnes ressources. Renforcer les compétences psychosociales.

Thèmes prioritaires

Thème	Les émotions
Objectif spécifique	Favoriser la réflexion au sujet des valeurs dans la société et soutenir le développement d'un esprit critique
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> → Les différentes émotions : la curiosité, l'ambivalence, la honte, l'insécurité, la crainte, la jalousie → L'influence des pairs, des médias ... sur les décisions et les comportements → Ses normes et ses valeurs personnelles et l'environnement social
Compétences visées	Permettre à l'adolescent de : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Gérer des émotions, des sentiments, des désirs différents ou conflictuels <input type="checkbox"/> Développer un esprit critique et prendre conscience de l'influence des stéréotypes, valeurs et normes véhiculés par la société <input type="checkbox"/> Construire un point de vue personnel sur son environnement <input type="checkbox"/> Décrire ses propres valeurs
Attitudes visées	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accepter les valeurs et sentiments des autres ✓ Garder son autonomie et son pouvoir de décision ✓ Etre conscient des risques d'influence sur ses perceptions et jugements

Thème	Grandir, qu'est-ce que ça veut dire ?
Objectif spécifique	Avoir des connaissances sur les transformations liées à la puberté, à l'adolescence et les changements de comportements qui s'en résultent
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> → Les transformations du corps liées à la puberté → Définitions et notions du concept « d'adolescence » → Le corps, son image et ses modifications → Les conduites expérimentales → Le groupe
Compétences visées	<p>Permettre aux adolescents de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Connaître les transformations/pubertaires et leurs conséquences <input type="checkbox"/> Reconnaître chez soi les signes de ces changements et exprimer son ressenti <input type="checkbox"/> Exprimer ses inquiétudes, ses craintes, ses questionnements, ses dégoûts, ses plaisirs... <input type="checkbox"/> Prendre conscience de sa liberté de choix
Attitudes visées	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accepter la puberté et les modifications de son corps ✓ Comprendre les enjeux lors de la période de transformation ✓ Préserver une bonne estime de soi et une bonne image de son corps qui change

Thème	Consommations, usages et comportements
Objectif spécifique	Apporter des éléments de réflexion et de compréhension permettant un positionnement des jeunes lié aux usages (produits psychoactifs, addictions comportementales)
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> → Les représentations individuelles et collectives associées aux consommations et/ou aux comportements à risques → Les contextes de consommation et les différents niveaux d'usage → Les produits et/ou comportements à risques : effets et conséquences sur la santé et l'environnement → Le cadre législatif encadrant la consommation des différents produits → Les attitudes à adopter dans les situations à risque et/ou de danger
Compétences visées	<p>Permettre aux adolescents de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Prendre conscience de la réalité des effets physiologiques et psychologiques des produits et/ou en fonction des usages et du contexte <input type="checkbox"/> Rechercher de l'information validée <input type="checkbox"/> Connaître les réglementations en vigueur <input type="checkbox"/> Mettre en évidence les pressions exercées par le groupe de pairs <input type="checkbox"/> Elaborer une réflexion critique sur les comportements à risques <input type="checkbox"/> Identifier leurs facteurs de protection et de vulnérabilité <input type="checkbox"/> Identifier des moyens de réductions des risques

Attitudes visées	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Avoir conscience de ses droits et de ses choix ✓ Etre capable de dire « non » ✓ Développer un argumentaire vis-à-vis des pressions que les jeunes devront affronter
-------------------------	---

Thème	Savoir demander de l'aide
Objectif spécifique	Donner la possibilité aux jeunes de demander de l'aide et l'accès aux soins si nécessaire
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> → La notion de confiance et d'estime de soi → Les personnes, les dispositifs (CJC) et les structures ressources
Compétences visées	<p>Permettre aux adolescents de</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Prendre conscience de la difficulté de résister seul à la pression du groupe <input type="checkbox"/> Analyser leurs comportements et leurs conséquences <input type="checkbox"/> Rechercher de l'information validée
Attitudes visées	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Savoir demander de l'aide et les conseils à un adulte de son choix ✓ Développer le sentiment de confiance en soi

Ressources pédagogiques :

Pour aider les professionnels à construire une intervention en prévention, une multitude d'outils pédagogiques sont disponibles. En raison d'un très large choix d'outils et d'une obsolescence parfois rapide de ces derniers, aucun outil ne sera évoqué dans ce guide.

Pour connaître les ressources disponibles en termes d'outils d'intervention, vous pouvez :

- Contacter un professionnel du réseau documentaire en éducation et promotion de la santé (coordonnées sur le site de l'Ireps HN (onglet documentation/ réseau documentaire : www.ireps-hn.org)
- vous rendre sur la base de données BIP BOP (<http://www.bib-bop.org>)

15 – 17 ANS

Points de vigilance	
<input type="checkbox"/>	Si sur cette classe d'âge, les interventions sont centrées sur la prévention des addictions, il est important de poursuivre le renforcement des compétences psychosociales.
<input type="checkbox"/>	Favoriser des petits groupes pour une expression plus libre des jeunes
<input type="checkbox"/>	Favoriser des méthodes pédagogiques interactives
<input type="checkbox"/>	Garantir la sécurité affective et la protection de la vie privée des enfants en adoptant des méthodes d'animation adaptées (anonymat, généralisation des situations...)
<input type="checkbox"/>	Adopter une attitude non jugeante et non stigmatisante
<input type="checkbox"/>	Veiller à ne pas banaliser les consommations éventuelles
<input type="checkbox"/>	Mettre en place une dynamique de réseau

Le développement psychosocial de l'adolescent 15 et 17 ans

Entre 15 et 17 ans, les jeunes entrent dans une période de revendication en explicitant une forte demande d'indépendance, de liberté. Il s'agit de la phase d'affirmation de soi mettant en avant diverses valeurs développées durant cette période : la mégalomanie, l'affabulation, l'idéalisation ... mais aussi des idéaux contradictoires comme la générosité et l'égoïsme. Les jeunes continuent de devoir appréhender leur nouveau corps parfois avec angoisse et inquiétude. Ils continuent à « se chercher ». Ils font des expériences d'un point de vue relationnel. Ils gagnent en expérience sur la manière d'interagir avec l'autre : négocier, communiquer, articuler les souhaits et les limites, faire preuve de respect.

Objectif général

Retarder et/ou réduire les premières consommations et les conduites à risque. Favoriser la réduction des risques. Développer les capacités à demander de l'aide et à identifier les personnes ressources. Renforcer les compétences psychosociales.

Thèmes prioritaires

Thème	Les émotions et valeurs personnelles
Objectif spécifique	Contribuer à un climat social tolérant, ouvert et respectueux
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> → Les différentes sortes d'émotions → La différence entre ressentis et actions → La prise de conscience de la différence entre pensées rationnelles et ressentis → Facteurs sociaux et culturels sur le comportement → Les limites sociales et normes communautaires
Compétences visées	Permettre aux adolescents de : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Gérer des émotions, des sentiments, des désirs différents ou conflictuels <input type="checkbox"/> Faire face aux conflits de ses normes et valeurs personnelles avec celles de l'entourage <input type="checkbox"/> Définir ses valeurs personnelles
Attitudes visées	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accepter le fait que les ressentis des gens peuvent varier ✓ Se comporter en accord avec ses valeurs

Thème	Consommations & motivations
Objectif spécifique	Donner aux jeunes la possibilité de réfléchir sur les motivations de leur consommation et/ou comportement
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> → Les raisons qui poussent à consommer, à agir → Travail autour de la question des médias, des lobbies → Travail autour de la perte de liberté, de la liberté de choix (CPS) → Discussion autour de la période d'adolescence, de la notion de stress → Auto-évaluation de sa consommation et de ses pratiques
Compétences visées	<p>Permettre aux adolescents de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Mettre en évidence la perte de liberté due à sa consommation et/ou à ses pratiques <input type="checkbox"/> Mettre en évidence la pression du groupe, des lobbies, des médias <input type="checkbox"/> Développer les compétences psychosociales de chacun <input type="checkbox"/> Réfléchir sur les motivations à l'origine des comportements de consommation et/ou à risques
Attitudes visées	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Avoir conscience des pressions sociales qui nous entourent ✓ Etre capable de prendre de la distance avec ces pressions ✓ Parvenir à exprimer ses sentiments, ressentis à cette période de l'adolescence ✓ Etre capable d'évaluer sa propre consommation et/ou ses pratiques

Thème	Consommations & prises de risques
Objectif spécifique	Apporter une connaissance globale de la consommation de produits psychoactifs et/ou de comportements à risques
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> → Les définitions des concepts de conduite addictive, d'addiction ; de drogues → Les produits et les comportements à risques : effets et conséquences → les modes et les pratiques de consommation → Les différents niveaux d'usage, les moments et les lieux à risques → La notion de prise de risques (risques sexuels, risques routiers...) → Le concept de réduction des risques
Compétences visées	<p>Permettre aux adolescents de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Faire émerger collectivement les représentations de chacun sur les drogues, les modes de consommation et les comportements sous-jacents <input type="checkbox"/> Comprendre les différentes raisons qui peuvent amener à consommer, à adopter des comportements à risques <input type="checkbox"/> Connaitre les notions de prises de risques et de réduction des risques <input type="checkbox"/> Repérer les dangers associés aux usages (accidents, violences, relations sexuelles non consenties et/ou tarifées, pornographie, dépendance, exploitation...)

Attitudes visées	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Etre en capacité d'identifier les motivations les poussant à consommer et/ou agir ✓ Respecter l'autre et soi-même ✓ Etre capable de faire des choix responsables pour sa propre santé ✓ Limiter les risques pris et dommages encourus
-------------------------	--

Thème	Consommations & société
Objectif spécifique	Apporter une connaissance sur les réglementations et les politiques en vigueur
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> → Les réglementations locales et nationales en vigueur → Les politiques de prévention des conduites addictives et de lutte contre les drogues → La notion d'économie souterraine liée au trafic → La géopolitique des drogues
Compétences visées	Permettre aux adolescents de : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Avoir une connaissance de la loi en vigueur pour une meilleure compréhension de celle-ci et un meilleur respect de la réglementation <input type="checkbox"/> Avoir une connaissance concernant les politiques de prévention des conduites addictives et de réduction des risques
Attitudes visées	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Respecter les lois en vigueur concernant les conduites addictives.

Thème	Addictions et monde du travail
Objectif spécifique	Mettre en lien la consommation de produits psychoaffectifs et le monde du travail
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> → Le code du travail → Les réglementations en vigueur → Les conséquences de l'usage de produits psychoactifs dans le monde du travail
Compétences visées	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Avoir les connaissances nécessaires du code du travail pour respecter les règles en vigueur
Attitudes visées	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Respecter son travail, le travail des autres et ses collègues ✓ Se responsabiliser

Ressources pédagogiques :

Pour aider les professionnels à construire une intervention en prévention, une multitude d'outils pédagogiques sont disponibles. En raison d'un très large choix d'outils et d'une obsolescence parfois rapide de ces derniers, aucun outil ne sera évoqué dans ce guide.

Pour connaître les ressources disponibles en termes d'outils d'intervention, vous pouvez :

- Contacter un professionnel du réseau documentaire en éducation et promotion de la santé (coordonnées sur le site de l'Ireps HN (onglet documentation/ réseau documentaire : www.ireps-hn.org)
- vous rendre sur la base de données BIP BOP (<http://www.bib-bop.org>)

3. Ressources

Les concepts clés

La santé est un état de complet bien-être physique mental et social, et ne consiste pas seulement en l'absence de maladie ou d'infirmité (OMS, 1946)

La promotion de la santé a pour but de donner aux individus davantage de maîtrise de leur propre santé et davantage de moyens de l'améliorer. Pour parvenir à un état de complet bien-être physique, mental et social, l'individu, ou le groupe, doit pouvoir identifier et réaliser ses ambitions, satisfaire ses besoins et évoluer avec son milieu ou s'y adapter. La santé est donc perçue comme une ressource de la vie quotidienne, et non comme le but de la vie; c'est un concept positif mettant l'accent sur les ressources sociales et personnelles, et sur les capacités physiques. La promotion de la santé ne relève donc pas seulement du secteur de la santé : elle ne se borne pas seulement à préconiser l'adoption de modes de vie qui favorisent la bonne santé; son ambition est le bien-être complet de l'individu. (Charte d'Ottawa, 1986)

L'éducation pour la santé est une composante de l'éducation générale et considère l'être humain dans son unité, ne pouvant dissocier les dimensions biologiques, psychologiques, sociales et culturelles de la santé. Elle a pour but que chaque citoyen acquiert tout au long de sa vie les compétences et les moyens qui lui permettront de promouvoir sa santé et sa qualité de vie ainsi que celle de la collectivité.

Les compétences psychosociales sont la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif, à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement. Les compétences psychosociales ont un rôle important à jouer dans la promotion de la santé dans son sens le plus large, en termes de bien-être physique, mental et social.

L'éducation par les pairs est une approche éducationnelle qui fait appel à des pairs (personne du même âge, de même contexte social, fonction, éducation ou expérience) pour donner de l'information et pour mettre en avant des types de comportements et de valeurs.

Une conduite addictive désigne « l'ensemble des usages susceptibles d'entraîner (ou pas) un trouble » (INPES, Drogues et conduites addictives, 2014)

L'addiction est un processus dans lequel est réalisé un comportement qui peut avoir pour fonction de procurer du plaisir et de soulager un malaise intérieur, et qui se caractérise par l'échec répété de son contrôle et sa persistance en dépit des conséquences négatives (Aviel GOODMAN)

La réduction des risques : La politique de réduction des risques en direction des usagers de drogue vise à prévenir la transmission des infections, la mortalité par surdose par injection de drogue intraveineuse et les dommages sociaux et psychologiques liés à la toxicomanie par des substances classées comme stupéfiants. (Site internet du Ministère des Affaires Sociales, de la Santé et des Droits des femmes, www.sante.gouv.fr)

Les réglementations

La **loi n°70-1320 du 31 décembre 1970** relative aux mesures sanitaires de lutte contre la toxicomanie, et à la répression du trafic et de l'usage illicite des substances vénéreuses. Cette loi poursuit deux objectifs : la répression de l'usage et du trafic de drogues et l'augmentation de l'offre de soins.

La **loi n°91-32 du 10 janvier 1991** relative à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme, dis « Loi Evin », interdit de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, notamment scolaire et dans les transports en commun. Concernant l'alcool, la loi Evin limite fortement le droit de faire de la publicité pour les boissons alcoolisées afin de protéger les jeunes.

Le **décret n°2006-1386** du 15 novembre 2006 renforce la loi Evin par la redéfinition des lieux affectés à un usage collectif. Cette réglementation est entrée en vigueur dans les lieux dits de « convivialité » le 1^{er} janvier 2008.

La **loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 « Hôpital, Patients, Santé, Territoires »** (HPST) prévoit l'interdiction de vente de produits du tabac aux personnes mineures, l'interdiction d'implanter des débits de tabac dans les zones dites « protégées », l'interdiction de la vente de tabac dans les galeries marchandes des supermarchés, ainsi que l'interdiction des cigarettes aromatisées dites « cigarettes bonbons »

Le **plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives 2013-2017** a été adopté par la MILDECA le 19 septembre 2013 et repose sur trois grandes priorités :

- Fonder l'action publique sur l'observation, la recherche et l'évaluation
- Prendre en compte les populations les plus exposées pour réduire les risques et les dommages sanitaires et sociaux
- Renforcer la sécurité, la tranquillité et la santé publique au niveau national et international en luttant contre les trafics et contre toutes les formes de délinquance liées aux consommations de substances psychoactives.

L'article L312-18 du code de l'éducation de 2004 définit un programme d'information « délivré sur les conséquences de la consommation de drogues sur la santé, notamment concernant les effets neuropsychiques et comportementaux du cannabis, dans les collèges et les lycées, à raison d'au moins une séance annuelle, par groupes d'âge homogène. Ces séances pourront associer les personnels contribuant à la mission de santé scolaire ainsi que d'autres intervenants extérieurs. »

Les guides ressources

Référentiels nationaux et internationaux en prévention des conduites addictives



MILDT, Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche, *Prévention des conduites addictives. Guide d'intervention en milieu scolaire*, CNDP, 2006



MILDT, Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche, *Prévention des conduites addictives. Guide d'intervention en milieu scolaire*, CNDP, 2010



MILDT, Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche, *Prévention des conduites addictives. Guide d'intervention en milieu scolaire, Dossier documentaire*, CNDP, 2006



Organisation Mondiale de la Santé (OMS), *Standards pour l'éducation sexuelle en Europe*, 2010/2013

Guides méthodologiques



ARS, Académie de Rouen, MILDECA, *Guide des CESC inter-degré ou inter-établissement. Objectifs, instances de pilotage et appui méthodologique*, 2015



INPES, *Éducation à la santé en milieu scolaire. Choisir, élaborer et développer un projet*, 2006

Les acteurs ressources

1. Méthodologie de projet et recherche d'intervenants locaux

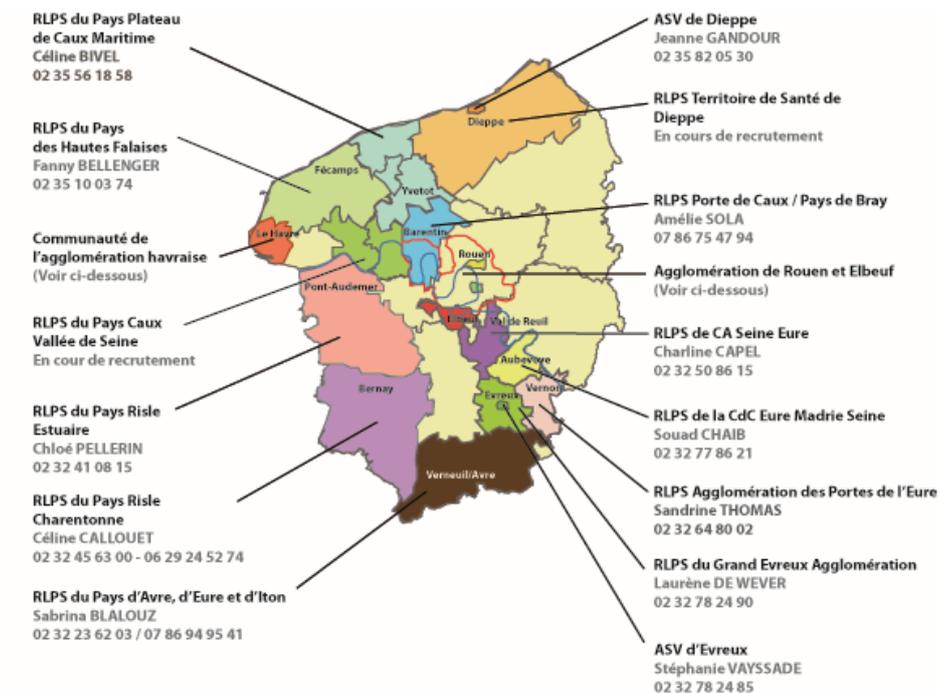
□ L'Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé

L'IREPS conseille et accompagne les acteurs hauts-normands souhaitant être guidés dans l'élaboration, la mise en œuvre ou l'évaluation de leurs actions de promotion et d'éducation pour la santé.

IREPS Haute-Normandie
Pôle Régional des Savoires
115 bd de l'Europe
76100 ROUEN
Tél : 02 32 18 07 60
accueil@ireps-hn.org

□ Les Réseaux Locaux de Promotion de la Santé (RLPS) et les Ateliers Santé Ville (ASV)

Les coordonnateurs des RLPS et ASV accompagnent les porteurs d'actions dans le montage de leurs projets de promotion de la santé et les orientent vers les acteurs de promotion de la santé spécialisés selon leur thématique.



Agglomération Havraise

Supervision des ASV
Julie HANCHI AMOUR
02 35 22 24 02

ASV Caucraiville et Mont Gaillard
Mare Rouge
Stéphanie GENESLAY
02 77 61 26 27

ASV Gonfreville l'Orcher, Le Havre
(Bléville Nord et Sud, Bois de Bléville)
Stéphanie COGNARD
06 83 71 32 72 - 02 77 61 26 67

ASV Centre ancien, Quartier Sud
Thomas FONTAINE
02 77 61 26 68

Agglomération de Rouen et d'Elbeuf

Coordinatrice de Canteleu
Sophie LEDIEU
02 32 83 40 18

ASV de Rouen
Nathalie ARMANGUÉ
02 35 00 29 94

ASV de Saint-Etienne du Rouvray
Pierre CREUSE
02 32 95 17 42

ASV du Territoire Elbeuvien
Salomé CASSE
02 35 81 06 97

□ Pôle Prévention Compétent en Addictologie

ANPAA Haute-Normandie

129, avenue Jean Jaurès
76140 LE PETIT QUEVILLY
Tel : 02.35.70.37.42
hautenormandie@anpaa.asso.org
www.anpaa.asso.fr

Nautilus

97, rue Jules Siegfried
76600 LE HAVRE
Tel : 02.35.19.32.43
nautilus@oppelia.fr
www.oppelia.fr

La Boussole

34, rue Pierre Corneille
76300 SOTTEVILLE LES ROUEN
Tel : 02.35.72.82.82
siege.social@laboussole.asso.fr
www.laboussole.asso.fr

ONM

10, avenue du Général Leclerc
76200 DIEPPE
Tel : 02.32.90.90.41
zoe.roclin@onm-dieppe.fr
www.onm.fr

La Passerelle

1, rue Jean Jaurès
76500 ELBEUF
Tel : 02.35.78.00.50
secretariat@lapasserelle76.fr

2. Où trouver des ressources pédagogiques ?

□ Les centres de documentation

Le Centre de documentation de l'Instance Régionale de Promotion de la Santé (IREPS)

Centre de documentation de Rouen

Pôle Régional des Savoirs
115 bd de l'Europe
76100 ROUEN
Tél : 02 32 18 07 60
doc76@ireps-hn.org

Le centre de documentation en santé publique de la CODAH

Centre de documentation en santé publique du Havre

Hôtel d'agglomération
19 rue G. Braque
76085 LE HAVRE Cedex
Tél : 02 35 22 24 01
cedos@agglo-havraise.fr
Contact : Sylvaine JOUEN

Les points relais du Réseau documentaire en éducation et promotion de la santé en Haute-Normandie

DIEPPE - RLPS Territoire de santé de Dieppe

2, rue Irénée Bourgois
76200 DIEPPE
Tél. 02 35 82 05 30
eloise.delacroix@mairie-dieppe.fr

ELBEUF - ASV du territoire elbeuvien

72 rue Guynemer
76500 ELBEUF
Tél. 02 35 81 06 97
salome.casse@ccas-elbeuf.fr

FECAMP - RLPS Pays des Hautes Falaises

Centre Social Maison du Port EAJ
254, avenue Jean Lorrain
76400 FECAMP
Tél. 02 35 10 03 74
service.promotionsante@ville-fecamp.fr

BOLBEC - RLPS Pays de Caux Vallée de Seine

Hôpital Fauquet
365, rue Lechaptois
76210 BOLBEC
Tél. 02 35 39 69 63

LOUVIERS - RLPS Communauté d'agglomération Seine-Eure

1 place Ernest Thorel
27405 LOUVIERS CEDEX
Tél. 02 32 50 85 73
anne-gaelle.salvan@seine-eure.com

PONT AUDEMER - RLPS Pays Risle Estuaire

Hôtel de Ville
429 Place de Verdun
27504 Pont Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15
chloe.pellerin@ville-pont-audemer.fr

VERNON - ASV de l'agglomération des Portes de l'Eure

27, Bd des Lodards
Appartement 60 - Immeuble « Les cendriers »
27200 VERNON
Tél. 02 32 64 80 02
stthomas@vernon27.fr

YVETOT - RLPS Pays du Plateau de Caux-Maritime

Hôpital Asselin-Hédelin
14, avenue Maréchal Foch
76190 YVETOT
Tél. 02 35 56 18 58
rlps.plateaucauxmaritime@hopital-yvetot.fr

BERNAY - RLPS Pays Risle-Charentonne

Centre Hospitalier de Bernay
Pavillon MESNIL - 1er étage (Service de médecine)
5, rue Anne de Ticheville - BP 353

27303 BERNAY CEDEX
Tél. 02 32 45 63 00
celine.callouet@ch-bernay.fr

BARENTIN - RLPS Porte de Caux – Pays de Bray :

Centre Hospitalier
17 Rue Pierre et Marie Curie
76360 BARENTIN
Tél : 07 86 75 47 94
reseauprevention.santepublique@chbarentin.fr

VERNEUIL SUR AVRE - RLPS du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton

Centre Hospitalier de Verneuil sur Avre
Centre de prévention
81, rue du Moulin des Murailles
27137 VERNEUIL SUR AVRE
Tél. 02 32 23 62 03
sabrina.blalouz@ch-verneuil.com

4. Annexes

Annexe 1 – Construction d’une fiche-action

Qu’est-ce qu’une fiche action ?

La fiche action est un document de présentation de votre projet. Elle regroupe l’ensemble des informations nécessaires à vos différents partenaires et notamment vos financeurs. Ce document est un support important qu’il ne faut pas négliger. Il vous permet de clarifier votre action auprès des personnes extérieures au projet, mais également au sein même de l’équipe qui portera cette initiative.

Intitulé de l’action

C’est le titre proprement dit de l’action. Choisissez un nom simple et explicite. De cette manière, les personnes qui liront votre projet sauront immédiatement de quoi il s’agit.

Justification de l’action

Votre projet et les actions qui seront mises en place sont justifiées par un contexte ou une problématique particulière. Il est important de le mettre en avant pour en montrer l’utilité. Il est important de pouvoir étayer au maximum votre exposé en donnant, par exemple, des chiffres précis.

Objectif général

Il définit le but à atteindre en fin d’action. Il se formalise par un verbe traduisant le résultat à atteindre par les personnes bénéficiaires de ce projet.

Exemple : Prévenir et lutter contre les violences sexistes sur le département X, ville Y...

Objectif opérationnel

Les objectifs opérationnels regroupent l’ensemble des buts à atteindre aux différentes étapes de votre projet. La réalisation des objectifs intermédiaires vise à atteindre l’objectif principal.

Chaque objectif doit être centré sur les résultats et non sur les activités, pertinent, réalisable, être défini dans le temps, être délimité à une population donnée, être mesurable et quantifiable. Exemple : Favoriser les pratiques responsables en matière de sexualité, proposer une aide aux personnes victimes de violences sexistes.

Public concerné

Vous décrivez ici les personnes et ou groupes de personnes auprès de qui vous allez réaliser votre action.

Niveau géographique

Il s’agit ici de décrire le territoire sur lequel va se dérouler l’action

Modalités de mise en œuvre- plan d’action

Elles décrivent les actions qui seront mises en œuvre pour le projet (modalités/outils /méthodes) et répondre aux objectifs opérationnels. Il est important de préciser le ou les intervenants envisagés sur chaque action et/ou leur champ de compétence. Cette présentation intégrera le calendrier de l’action. Il doit préciser la période de préparation et d’évaluation. Prévoir un récapitulatif sous forme de tableau.

Porteur du projet

Il désigne la structure porteuse du projet. Il est important de préciser la personne plus spécifiquement en charge de cette action, ainsi que sa fonction au sein de l’établissement.

Partenaires

Cette partie rassemble l’ensemble des partenaires acquis ou potentiel dans la réalisation du projet. Ils désignent aussi bien les financeurs de l’action que les structures apportant une aide logistique

Evaluation

Il faut ici présenter la méthodologie et les outils d'évaluation prévu à chaque phase du projet (supports utilisés, modalités de mise en place, exploitation). L'évaluation des actions est un élément important du projet. Elle permet de valider ce qui a été fait et ou d'en réajuster certains points si celui-ci est destiné à se renouveler, voire à devenir pérenne.

L'évaluation réinterroge les objectifs (qu'est-ce que je veux et peux mesurer ?). Pour chaque type d'action il est nécessaire de définir des indicateurs de processus, d'activité et de résultats :

- Indicateurs de processus: Ils décrivent les éléments du projet et de son déroulement (activités, acteurs, structures, moyens et ressources utilisées, méthodes employées...). Ils permettent de
- s'interroger: les activités prévues ont-elles été toutes réalisées? Les moyens ont-ils été tous utilisés?...
- Indicateurs d'activité: ils expriment par des données souvent chiffrées la quantité de la production d'une action réalisée (nombre de bénéficiaires, de réunions...).
- Indicateurs de résultats: ils permettent de répondre à certaines interrogations et notamment l'atteinte des objectifs: qu'est-ce qui a changé? Quelles appropriations des connaissances ont été observées ? Y a-t-il un impact? Les données collectées sont le plus souvent qualitatives.

Pour mesurer l'efficacité d'une action, on peut s'intéresser à ses résultats, à son impact (effets attendus ou non), à son rendement et à sa cohérence (adéquation entre le programme, ses objectifs, les moyens mis en œuvre et les résultats) et à sa pertinence (adéquation entre l'action et les déterminants du comportement de la population visée). Les critères d'efficacité sont prévus en fonction de l'objectif à évaluer et doivent tenir compte du temps nécessaire à une modification de comportement.

L'évaluation nécessite l'utilisation d'outils indispensables à sa mise en œuvre: questionnaire, tableaux de bord, grilles de suivi ou d'observation, recueils, bilan et document de synthèse...Ces documents sont à transmettre avec le dossier de demande de subvention.

Annexe 2 – Critères de qualité essentiels des outils d'intervention

A partir du tableau ci-dessous, vérifiez chacun des critères pour vous assurer de la qualité de l'outil examiné.

1. QUALITE DU CONTENU
Les sources utilisées sont identifiées
Les informations sont d'actualité
L'outil ne fait pas la promotion d'un produit ou d'une marque
Le contenu est objectif et nuancé
Le contenu est acceptable au regard de l'éthique
Le contenu est pertinent par rapport au thème
Le contenu est pertinent par rapport aux objectifs annoncés
2. QUALITE PEDAGOGIQUE
Construction pédagogique
Les objectifs sont annoncés
L'émetteur du discours est facilement identifiable
Le point de vue du destinataire est pris en compte
L'outil évite la mise en échec des destinataires
Implication du destinataire
Le niveau de difficulté est adapté au destinataire
Le destinataire est interpellé, rendu actif, mis en action
Les connaissances et représentations préexistantes des destinataires sont prises en compte
Implication collective du destinataire
L'outil propose des activités qui suscitent des interactions entre participants
Les sentiments suscités par l'outil (crainte, malaise...) ne produisent pas d'effet négatif
Ressorts utilisés par le concepteur de l'outil
Les ressorts utilisés par le concepteur de l'outil sont tous en accord avec les valeurs de la promotion de la santé
Ces ressorts ne nuisent pas à l'implication des participants

3. QUALITE DU SUPPORT

Le support choisi est pertinent par rapport au destinataire

Le support choisi est pertinent par rapport au sujet traité

Le support choisi est pertinent par rapport aux objectifs annoncés

Les consignes, règles, modalités d'utilisation sont claires

Il y a un guide d'utilisation

S'il n'y a pas de guide, l'outil peut être utilisé sans difficulté

Pour le guide d'utilisation

Le guide inclut la ou les méthodes pédagogiques

Pour les cédéroms

La navigation est aisée

L'interactivité est réelle

4. QUALITE DE LA CONCEPTION

La conception de l'outil s'appuie sur une analyse des besoins des destinataires

La conception de l'outil s'appuie sur une analyse de la littérature

5. APPRECIATION D'ENSEMBLE

Il y a adéquation de l'outil avec les objectifs énoncés / la raison d'être / les destinataires

L'utilisation de l'outil est possible dans les conditions prévues par le concepteur

Source : *Référentiel de bonnes pratiques. Outils d'intervention en éducation pour la santé : critères de qualité. Synthèse des recommandations - INPES*

Annexe 3 – Focus sur la prévention des conduites addictives en milieu scolaire

- **La prévention des conduites addictives en milieu scolaire**

La prévention des conduites addictives en milieu scolaire permet de toucher de nombreux jeunes. Elle est **organisée et obligatoire**.

Les interventions de prévention des conduites addictives dans les écoles, collèges et lycées sont encadrées par la circulaire n° 98-108 du 1er juillet 1998 « Prévention des conduites à risque et comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté ». L'article L312-18 du code de l'éducation demande qu'une « *information soit délivrée sur les conséquences de la consommation de drogues sur la santé, notamment concernant les effets neuropsychiques et comportementaux du cannabis, dans les collèges et les lycées (...)*. Sa place et sa pertinence sont confortées par la **Circulaire n°2011-216 du 2 décembre 2011**, relative à la Politique éducative de santé dans les territoires académiques, qui soutient la généralisation de la prévention des conduites addictives en milieu scolaire.

La thématique des addictions est abordée au cours de nombreux enseignements (ex : Sciences et Vie de la Terre, français, sciences et technologies, éducation physique et sportive, instruction civique et morale, histoire géo, pratique des arts...), d'actions éducatives et via la vie scolaire.

Les enseignants, personnels sociaux, de santé et d'éducation des établissements sont amenés à participer à l'élaboration des actions éducatives. D'autre part, cette mission est également incluse dans les fonctions des **comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC)**. C'est ce dernier qui définit notamment un programme d'éducation à la santé, à la sexualité et de prévention des comportements à risques au sien de l'établissement.

L'éducation à la santé fait partie des connaissances et compétences du **socle commun** que chaque élève doit maîtriser à la fin de la scolarité obligatoire (6-16 ans). Voici les piliers du socle en vigueur à partir de la rentrée 2016 :

- les langages pour penser et communiquer (ex : Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit)
- les méthodes et outils pour apprendre (ex : Médias, démarches de recherche et de traitement de l'information)
- la formation de la personne et du citoyen (ex : Expression de la sensibilité et des opinions, respect des autres)
- les systèmes naturels et les systèmes techniques (ex : Responsabilités individuelles et collectives)
- les représentations du monde et l'activité humaine (ex : Invention, élaboration, production)

De même, elle s'inscrit dans les cinq domaines d'apprentissage de l'École maternelle :

- ✓ mobiliser le langage dans toutes ses dimensions
- ✓ agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique
- ✓ agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques
- ✓ construire les premiers outils pour structurer sa pensée
- ✓ explorer le monde

Février 2016

Création – Réalisation : IREPS HN

IREPS Haute-Normandie

Siège social

Pôle Régional des Savoirs

115 Boulevard de l'Europe – 76100 Rouen

Tel : 02.32.18.07.60 – Fax : 02.32.18.07.61